



PV de l'Assemblée de l'IUFE

Date : lundi 4 décembre 2023, de 17h à 19h en Visio

La liste des personnes présentes ou absentes n'a pas été faite pour cette séance en Visio

PV rédigé par Bruno Strasser en l'absence de Laurence Hofmann, excusée

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du projet de PV du 5 juin 2023
3. Informations de la direction de l'institut
 - Changement nom de l'IUFE (ce point nécessite un vote)
 - Enjeu budgétaire
4. Point Mesp
 - Approbation de la composition de la Commission d'admission et du Groupe de suivi académique MESP pour l'admission 2024 (document soumis en séance)
5. Divers

L'ordre du jour est approuvé avec une modification : l'item « changement de nom de l'IUFE » est sorti des communications pour devenir le nouveau point 4.

2. Adoption du projet de PV du 5 juin 2023

Le projet de PV est adopté.

3. Information de la direction de l'IUFE

Enjeu budgétaire

La Direction de l'IUFE a présenté le budget lors de la séance du Conseil du jeudi 30 novembre dernier. Le budget a été approuvé. Il n'y a pas de changement majeur, mais une contrainte en lien avec le plan de coupure budgétaire sollicité par l'Unige, qui doit permettre au budget d'être réduit de 4% entre 2023 et 2027 (env. CHF 450'000), le premier pourcent obligatoirement en 2024. Sur ce plan, le scénario de l'IUFE a été élaboré en lien avec les facultés partenaires et le rectorat. Le scénario qui sera mis en œuvre au fil des années ne sera pas forcément de 4%, et sera déployé au gré des départs volontaires, sans impact sur les personnes actives. La récupération du gel budgétaire représente les 3/4 du premier pourcent d'économie. Le solde de ce premier pourcent est couvert par la réouverture partielle d'un poste de secrétariat et du poste de juriste, laissés vacants par des départs. Pour la suite, les postes professoraux (PO) seront renouvelés au niveau PAS. Les deux tiers de la différence statutaire (taux d'assistantat compris) relèveront du plan de l'économies de l'IUFE. Le tiers restant s'inscrira dans le plan de chaque faculté partenaire. À noter que la nouvelle loi votée par le Grand Conseil pourrait repousser certains de départs à la retraite de 65 à 67 ans.

La représentante du PAT s'interroge : Le PAT a-t-il fait son effort dans ce sens pour les 4 prochaines années ?

La direction de l'IUFE affirme que le reste du sacrifice va être réparti entre les autres corps.

Une question est posée sur la réduction envisagée des postes à l'avenir. La direction de l'IUFE informe que ces départs seront toujours au gré des départs volontaires, et en fonction de la fluctuation ordinaire des effectifs d'étudiant-es, afin de maintenir un taux d'encadrement stable.

Autres informations

À la demande de la Direction de l'institut, le Rectorat a accepté de financer la création d'un poste de professeur en didactique de l'informatique et du numérique pour la formation des enseignant-es,

primaire à secondaire supérieur. Les postes d'assistant-es seraient fournis par la faculté d'accueil, probablement la FPSE. Cette proposition a été acceptée par le Conseil de l'IUFE

La direction de l'Institut n'a pas eu, à ce jour, de contact direct avec la nouvelle Présidente du DIP. Elle ne connaît pas non plus sa position à propos de la formation des enseignant-es. Elle est invitée mardi 5 à la présentation des priorités du DIP devant ses partenaires, qui précédera une conférence de presse. Le Conseil d'Etat a déjà publié son programme de législature et dévoilé ainsi quelques priorités dans le domaine de l'éducation. On note un accent marqué sur l'éducation précoce, l'école inclusive et le cycle d'orientation. Voir : <https://www.ge.ch/document/programme-legislature-2023-2028-du-conseil-etat>

Une question est posée : Le rectorat a-t-il été consulté sur la formation des enseignant.e.s ? la direction informe que non.

Le Groupe de coordination DIP-IUFE a eu et va continuer d'avoir des échanges à propos de l'innovation pédagogique, un thème situé à mi-chemin entre les enjeux de recherche en éducation et de formation des enseignant-es, et qui pose donc la question des modalités de coopération entre le DIPO, l'IUFE et plus largement l'Université.

Le DIP a informé l'IUFE que le Grand Conseil devrait reprendre ses travaux en février-mars 2024 sur les objets relevant du DIP, et que ceux relevant de la formation des enseignant-es vont ainsi passer en plénum. Il s'agit du PLN11926 Formation des enseignants du primaire en trois ans et de la M2753 Pour des stages rémunérés pour les étudiant-es en enseignement secondaire de l'IUFE. Voir : https://ge.ch/grandconseil/data/odj/030107/ODJ_DECEMBRE2023.pdf

Dans ce contexte, la formation primaire est discutée ailleurs en Romandie et en Suisse. Toujours sur le principe qu'une consolidation est nécessaire, sous peine de renoncer à former des généralistes. Les cantons alémaniques forment à la moitié des disciplines, et les cantons romands forment à un cycle ou à l'autre en priorité. A Genève, c'est le modèle du généraliste polyvalent pour les deux cycles qui est appliqué, et donc menacé. Un projet romand dit Calliope envisage de consolider la formation pour le primaire, mais sous le contrôle des employeurs et sans crédit à la clé. Les discussions dans le cadre fédéral évoquent par ailleurs l'hypothèse de fixer de seuils de crédits par discipline enseignée, ce qui pourrait mettre à terme les programmes romands en difficulté.

4. Changement (inclusif) du nom de l'IUFE



230621 IUFE pour
nom IUFE.pdf

La note ci-dessus a été soumise aux membres de l'Assemblée, et une première discussion a eu lieu en juin 2023. Le DIP a été consulté. Il s'agit d'adopter formellement aujourd'hui la proposition déjà validée par les autres instances (Bureau de l'égalité, Comité de direction, Conseil de l'IUFE).

Proposition est ainsi faite de remplacer « Institut de formation des enseignants » par « Institut de formation pour l'enseignement » (épicène).

Une question est posée : Pourquoi "pour" ? C'est un germanisme. « À » serait peut-être préférable.

La direction de l'IUFE précise que c'est en effet possible, mais un germanisme peut enrichir le français s'il a du sens. Et l'idée est ici de former *pour* plutôt *qu'à* l'enseignement. La relation entre l'institution qui forme et les personnes qui se forment est moins immédiatement formulée, elle peut laisser plus de place à la réflexivité.

VOTE : 9 oui ; 1 abstention ; 0 opposition.

5. Point MESP : approbation de la composition de la Commission d'admission et du Groupe de suivi académique MESP pour l'admission 2024

Le RE présente la composition de la nouvelle commission.



02-MESP_Commission-admission_2024-

Proposition est faite d'adopter cette composition.

VOTE : 10 oui ; 0 abstention ; 0 opposition.

La séance est levée à 17h45

Annexe 1 : Note « Ajustement inclusif du nom de l'IUFE ».

Annexe 2 : Document « Composition de la commission d'admission et groupe de suivi MESP »